



## LE DROIT DES ÉTRANGERS



Date (s) : 15 novembre 2022	Lieu : URIOPSS IDF	Durée : 1 jour (7 heures)	Tarif adhérents : 310 €
-----------------------------	--------------------	---------------------------	-------------------------

### Objectifs pédagogiques

Ce module donnera des éléments de base en droit des étrangers qui permettra d'aider et d'orienter une personne en difficulté afin qu'elle puisse s'intégrer en France. Ce droit, qui se décline sous diverses formes se développe et évolue, notamment en fonction de questions sociétales. Ainsi, le droit des étrangers a connu plusieurs réformes ces dernières années.

La précarité des étrangers rend souvent difficile l'exercice de leurs droits à cause d'une méconnaissance de ce dernier. En effet, une personne étrangère demandant une régularisation en France doit connaître la ou les différentes façons par lesquelles elle peut se régulariser ce qui lui permettra de s'intégrer par la suite. Les conditions d'obtention de la régularisation changent selon les conditions d'entrée en France, avec ou sans visa, puis la demande de titre de séjour se fait de manière « in situ personae ».

- ◆ Acquérir les bases théoriques et pratiques régissant le thème du droit des étrangers en France
- ◆ Connaître les différentes catégories de titres de séjour et procédures applicables
- ◆ Être en capacité d'informer et accompagner les ressortissants communautaires
- ◆ Identifier les besoins individuels notamment face à des situations d'urgence et permettre l'orientation vers le dispositif adéquat

### Programme

#### Introduction et bibliographie

- ◆ L'entrée en France
- ◆ Les différentes catégories de visas
- ◆ Les refus de visa

#### Demander un titre de séjour

- ◆ Le droit à un examen de situation
- ◆ Constitution et dépôt du dossier
- ◆ Les démarches auprès des services préfectoraux

#### Le séjour en France

- ◆ Les différents titres de séjour :
  - L'autorisation provisoire de séjour
  - Les cartes de séjour temporaire
  - Les cartes de résident
  - les cartes de séjour pluriannuelles
- ◆ Le regroupement familial
- ◆ Les ressortissants de l'union européenne et les membres de leurs familles
- ◆ L'après obtention du titre : quelles obligations ?

**Public :** Tout bénévole ou professionnel en relation directe avec un public de personnes en situation de précarité, aux prises avec des problèmes d'ordre juridique

**Prérequis :** Aucun

#### Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

#### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

#### Intervenant :

**Émilie BONVARLET :** Avocate-Formatrice en droit des étrangers, intervenante de Droits d'urgence qui est en partenariat avec l'URIOPSS IDF



#### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.